



N°45/2021

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 août 2021

<u>OBJET</u> : Désignation d'un prestataire fournisseur des panneaux et des plaques de rue dans le cadre de l'adressage

Le 12 août deux mille vingt et un à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Chauffayer en raison de la crise sanitaire (Covid-19), sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 16 Secrétaire de séance : Serge BLANC Convocation en date du : 2 août 2021

<u>PRESENTS</u>: ACHIN Richard, AUBERT Sylvain, BLANC Serge, M. BOYER-JOLY Gilbert, M. CATELAN Thierry, CATELAN Richard, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, ROCHAS Alain

<u>EXCUSES</u>: PRAT Denis (pouvoirs donnés à Richard ACHIN), HELSEN Véronique (pouvoirs donnés à Richard MAGNAN), BARBAN Daniel (pouvoirs donnés à Thierry CATELAN)

ABSENTS: GALLAND Daniel

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'une consultation a été lancée pour retenir un prestataire fournisseur des panneaux et des plaques de rue dans le cadre de l'adressage. Monsieur le Maire présente les cinq offres reçues.

- Equipe avenue a proposé trois types de plaque :
 - o Version émail pour un montant de 11 885.00€ HT
 - o Version alu pour un montant de 8630.00€ HT
 - o Version laqué alu pour un montant de 9504.00€ HT
- France Impression a proposé deux types de plaque :
 - o Version émail pour un montant de 27976.20€ HT
 - Version Alu pour un montant de 11324.55€ HT
- Fonderie Doutre : Version avec vernis pour un montant de 11373€ HT
- ILP Laser : Version alu pour un montant de 9570.25 HT
- Rochetaillée : Version émail pour un montant de 8441.40€ HT

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de retenir l'offre de l'entreprise Rochetaillée pour fournir les panneaux et les plaques de rue dans le cadre de l'adressage

L'entreprise fournira les plaques, panneaux et numéros en émail de couleur crème ivoire avec le logo de la commune*. Le devis nécessite d'être affiné avec la finalisation du travail sur l'adressage pour connaître le nombre exact de plaques de maison.

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE, Richard ACHIN

(*Uniquement sur les plaques et panneaux)

COMMUNE d'AUBESSAGNE

Quartier derrière le Serre - Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 58 22 43 - Fax : 04 92 55 27 13

Mail: mairie.aubessagne@orange.fr